

L'Etat n'y arrive pas dans les Zad ? Et les ZIAD (zones islamiques à défendre), alors ?

écrit par Claude t.a.l | 17 avril 2018



□Et les ZIAD, alors ?

Déjà que l' Etat n'y arrive pas dans les ZAD

Maintenant, ça fait plus d'une semaine qu'on » évacue » celle de Notre-Dame-des-Landes, face à une centaine de zozos, au début. Résultat ?

Et dans les facs occupées par quelques guignols, que se passe t-il ? Rien, bien sûr !

Mais tout cela n'est rien comparé aux ZIAD , zones islamiques à défendre, qui sont maintenant dans toutes nos villes.

A Toulouse, un détenu se pend dans sa cellule, une femme (le mot est trop flatteur) en niqab est contrôlée par la police : aujourd'hui sera le 3 ème jour d'affrontements entre » les jeunes » et la police.

Pas qu'à Toulouse, pas que dans le » 9-3 « , pas qu'à Partout, je vous dis !

Tiens, j'te prends **un exemple de ZIAD dans une ville moyenne :**

Orléans.

Le quartier des Carmes est un quartchié du centre ville d'Orléans.

Les commerces : épiceries et boucheries halal, salons de coiffure afro, magasins de téléphonie, etc ...

Tu vois le topo

Les activités habituelles de ce quartchié :

– » Les dealers parasitent la vie des riverains. « , » L'autre soir, il y a encore eu une bagarre avec des coups de couteau « , » dealers en situation irrégulière « , » les boutiques souvent complaisantes avec les dealers qui vendent leurs drogues illégalement au sein de ces mêmes commerces »

(
https://www.larep.fr/orleans/travaux-urbanisme/2018/02/05/un-collectif-de-riverains-a-lance-une-petition-en-janvier_12727966.html)

Ce n'est pas tout, il y a aussi, bien sûr

– les prières de rue !

» Après le trafic de drogue, les prières de rue: un membres du collectif Carmes-Porte Saint-Jean-Madeleine, vient de protester contre la présence de pratiquants en prière, vendredi en début d'après-midi, sur toute la largeur de la rue de Limare, une rue perpendiculaire à la rue des Carmes ... »

(
<http://www.magcentre.fr/152903-carmes-a-orleans-les-prieres-de-rue-desormais-sous-surveillance-de-la-police-municipale/>)

Il faut préciser que la mosquée devant laquelle ces prières de rue ont lieu, c'est la même que celle que fréquentaient les membres de » la filière orléanaise » , une vingtaine de personnes parties en Syrie.

Un procès qui s'était déroulé en novembre 2017 :
https://www.larep.fr/orleans/faits-divers/justice/2017/11/21/terrorisme-la-filiere-orleanaise-jugee-depuis-ce-mercredi-a-paris_12636864.html

La mosquée, elle est fermée ? Ben non, pourquoi elle serait

fermée ?

Quand je vous dis que des ZIAD, il y en a partout !